

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

18 mars 2021

**ACCOMPAGNER LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES FRANCAISES ET PARTICIPER A LA RELANCE DE L'ECONOMIE****I Les petites et moyennes entreprises, principaux acteurs de la relance**

La reprise économique à l'œuvre, après le choc conjoncturel et sanitaire historique de 2020, apparaît favorable aux petites et moyennes valeurs, qui ont tendance à surperformer les autres classes d'actifs dans cet environnement. Historiquement, il existe une corrélation positive entre l'amélioration des indicateurs de l'activité manufacturière et la performance de ces entreprises. Elles profitent d'une part d'une exposition plus importante aux valeurs cycliques et industrielles, grandes gagnantes du rebond de la croissance économique, et d'autre part elles sont protégées contre une baisse du dollar. Surtout, elles bénéficieront pleinement des plans de relance nationaux mis en place par les gouvernements européens.

De plus, les petites et moyennes valeurs sont des entreprises de niche, qui connaissent des taux de croissance plus élevés que les autres valeurs. Elles opèrent dans des secteurs, à forte valeur ajoutée, en rupture technologique, et avec une présence forte sur des thématiques précises et bien identifiées.

« A ce titre, les entreprises du secteur de la technologie, de la santé et celles exerçant dans l'environnement sont sur le devant de la scène. Elles devraient donc tirer leur épingle du jeu grâce à des dirigeants innovants apportant des solutions disruptives.», précise Aurélien Taïeb, gérant des fonds MAM Entreprises Familiales et MAM France PME.

**I Deux fonds pour les accompagner**

Pour les accompagner, Meeschaert AM, la société de gestion d'actifs du groupe Meeschaert dispose depuis plusieurs années de deux fonds : MAM Entreprises Familiales et MAM France PME.

Après 2020, la société de gestion dévoile de nouveau les empreintes Croissance et emploi de ces deux FCP, accessibles par les liens suivants : [MAM Entreprises Familiales](#) et [MAM France PME](#).

Elles permettent de mesurer la progression de l'emploi et de la croissance au sein de sociétés françaises à fort potentiel, notamment les micro-capitalisations des secteurs technologiques, de la santé et de l'environnement présentes dans les portefeuilles.

Cette mesure des impacts extra-financiers des investissements illustre la façon dont la finance peut être, au quotidien, utile au bien commun, en mettant en avant la création d'emplois et l'émergence de nouveaux acteurs français à l'international.

**I Un marché dynamique et surperformant**

Les petites et moyennes valeurs sont à nouveau portées par une liquidité plus abondante grâce aux mesures de soutien des banques centrales et profitent en France avec la loi PACTE d'une réglementation plus favorable aux retraits de côte et aux OPA, offrant des

primes intéressantes aux actionnaires. En témoigne la réussite et les bonnes performances des IPO de 2020 depuis le début de l'année (au 5 mars 2021), telles que Hoffman Green Cement (+ 34 %), Paulic Meunerie (+ 42 %), Agripower (+ 4 %), Alchimie (+ 32 %). Enfin, les premières IPO de l'année 2021 réalisent un très bon début depuis leur première cotation : Pherecydes (+ 38 %), Hydrogen Refueling Solutions (+ 38 %), Medesis Pharma (+ 73 %).

« Le marché présente encore des opportunités d'investissement sur les petites valeurs qui se traitent avec une décote par rapport aux grandes. Elles n'ont en effet pas totalement retrouvé leur prime qui leur permettent de se traiter sur des niveaux de valorisation plus élevés, eut égard à leur profil de croissance plus important.», souligne Aurélien Taïeb.

A cet effet, MAM Entreprises Familiales et MAM France PME accompagnent sur le long terme les sociétés en participant aux différentes phases de leur développement. Depuis 2018, les fonds ont contribué à respectivement 68 et 56 opérations de financement à travers des introductions en Bourse et augmentations de capital.

Ces fonds poursuivent leur progression de 2020 en affichant respectivement + 4,04 % et + 10,78 % depuis le début de l'année (au 5 mars 2021).

Fin 2020, ils ont reçu le label Relance, pour une durée de quatre ans, afin d'accompagner le plan de reprise du gouvernement français et plus particulièrement de soutenir les petites et moyennes entreprises dans le contexte sanitaire et économique actuel. Ainsi, les entreprises composant les fonds MAM Entreprises Familiales et MAM France PME sont présentes dans l'ensemble des régions françaises et contribuent au développement économique du tissu industriel local et à la création d'emplois dans ces régions.

**Les FCP présentés ne comportent aucune garantie en capital et le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué. Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés (DICI) disponible gratuitement auprès de Meeschaert AM ([meeschaertassetmanagement.com/](https://meeschaertassetmanagement.com/)) et/ou sur le site internet [www.meeschaert.com](http://www.meeschaert.com), et en particulier de la rubrique « profil de risque ».**

## **A propos de Meeschaert AM**

Créé en 1935, le groupe Meeschaert représente près de 6,7 milliards d'euros d'actifs gérés et sous surveillance. Il s'organise en trois activités principales : la gestion privée, le family office et la gestion d'actifs. Le groupe est présent en France, dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg et Toulouse, et aux Etats-Unis, à New York.

Meeschaert AM gère 1,6 milliard d'euros au 31 décembre 2020 et exerce ses compétences dans les gestions actions, taux, convertibles, flexibles et de rendement absolu en utilisant des supports d'investissement très variés. Avec le premier fonds ISR français créé en 1983, Nouvelle Stratégie 50, Meeschaert AM est pionnière des gestions éthiques. Depuis, elle renforce sa démarche en co-construisant, avec ses clients, des approches plus spécifiques. Sa dernière innovation en matière d'ISR a consisté, en juin 2020, à publier la première empreinte océans d'un fonds ([MAM Transition Durable Actions](#)). Aux côtés de dix actionnaires européens, Meeschaert AM a déposé la première résolution climatique pour un groupe français à l'assemblée générale de Total de mai 2020.

## **Contacts presse**

---

**Citigate** Tom Ruvira - Tél. +33 (0)1 53 32 84 73  
[tom.ruvira@citigatedewerogerson.com](mailto:tom.ruvira@citigatedewerogerson.com)

**Groupe Meeschaert** Nathalie Cuvelier / Christophe Sanchez - Tél. +33 1 53 40 20 20  
[ncuvelier@meeschaert.com](mailto:ncuvelier@meeschaert.com) / [csanchez@meeschaert.com](mailto:csanchez@meeschaert.com)